



Cérémonie des vœux 2026, rendez-vous le 11 janvier

LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

CHÊNEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT

22, rue des Ducs d'Anjou
Ouvert le vendredi de 14h à 17h | Tél. 02 41 67 90 49

GENNES

Place de l'Étoile
Ouvert le vendredi de 9h à 12h | Tél. 02 41 51 81 30

GRÉZILLÉ

1, rue de la Mairie de Grézillé
Ouvert le mardi de 14h à 17h | Tél. 02 41 91 71 60

ST-MARTIN-DE-LA-PLACE

4, rue de la Mairie
Ouvert le mardi et jeudi de 9h à 12h | Tél. 02 41 38 43 06

ST-GEORGES-DES-SEPT-VOIES

104, rue de la Sansonnière
Ouvert le mardi de 9h à 12h | Tél. 02 41 57 94 28

LE THOUREIL

23, quai des Mariniers
Ouvert le vendredi de 9h à 12h | Tél. 02 41 57 93 91

LES BIBLIOTHÈQUES

GENNES

4, impasse du Château de la Roche, route de Louerre
Ouvert mardi, mercredi et samedi de 10h à 12h
vendredi de 16h30 à 18h30
Tél. 02 41 51 09 88 | bibliotheque@gennesvaldeloire.fr

LES ROSIERS-SUR-LOIRE

13, rue de la Bascule
Ouvert lundi de 10h à 12h30, mercredi de 11h à 12h30,
vendredi de 16h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h.
Tél. 02 41 40 73 47 | culture@gennesvaldeloire.fr

ST-MARTIN-DE-LA-PLACE

6, rue de la Mairie
Ouvert lundi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h.
Tél. 06 75 10 30 41 | culture@gennesvaldeloire.fr

LE THOUREIL

23, quai des Mariniers
Ouvert mercredi de 14h30 à 16h30 et samedi de 10h à 12h.

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

N° D'URGENCE (DEPUIS UN PORTABLE) : 112

MÉDECIN DE GARDE : 116 117

PHARMACIE DE GARDE : 32 37

MAIRIE DE GENNES-VAL-DE-LOIRE

19, rue Nationale, Les Rosiers-sur-Loire
49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
et de 13h45 à 17h
Tél. 02 41 51 80 04 | mairie@gennesvaldeloire.fr
www.gennesvaldeloire.fr

S'INFORMER À GENNES-VAL-DE-LOIRE

Bulletin municipal : distribué tous les 4 mois
Site internet : www.gennesvaldeloire.fr
Facebook : @Commune de Gennes Val de Loire
Application mobile : à télécharger sur l'App Store
ou Google Play
Newsletter : inscription sur gennesvaldeloire.fr

LES SERVICES MUNICIPAUX

URBANISME

21, rue Nationale - Les Rosiers-sur-Loire
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Tél. 02 52 21 03 05 | urbanisme@gennesvaldeloire.fr

TECHNIQUE

153, zone industrielle des Sabotiers - Gennes
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 02 41 38 08 13 | technique@gennesvaldeloire.fr

SERVICES ENFANCE

2 place de l'Étoile - Gennes
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h45 à 17h le lundi après-midi.
Tél. 02 41 51 74 00 | service.enfance@gennesvaldeloire.fr

SERVICES SOLIDARITÉS (FRANCE SERVICES & CCAS)

2 place de l'Étoile - Gennes
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h45 à 17h le lundi et mercredi après-midi.
Tél. 02 52 21 07 02 | ccas@gennesvaldeloire.fr
franceservices@gennesvaldeloire.fr

GESTION DES SALLES COMMUNALES

Tél. 02 41 51 82 36 | salles@gennesvaldeloire.fr

LES SERVICES POSTAUX

AGENCES POSTALES COMMUNALES

Les Rosiers-sur-Loire

19, rue Nationale
Ouvert lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h45 à 17h

Gennes

Place de l'Étoile
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE _	PAGES 4-5
AU QUOTIDIEN _	PAGES 6-9
ÉLECTIONS _	PAGES 10-13
CULTURE _	PAGE 14
SOLIDARITÉ _	PAGE 15
ENFANCE _	PAGE 16
ASSOCIATIONS _	PAGE 17
BRÈVE _	PAGE 18
TRIBUNE _	PAGE 18
SORTIR _	PAGE 19

La fin d'année et les premiers mois de 2026 s'annoncent riches en rendez-vous et en actualités pour notre territoire. Comme chaque hiver, les fêtes de fin d'année organisées par les Petites Cités de Caractère viendront animer les villages et rassembler les habitants autour de moments conviviaux.



En janvier, les vœux de la commune seront l'occasion de se retrouver dans chacune des communes déléguées, pour partager un moment de rencontre et d'échange.

Les bibliothèques proposeront ensuite un voyage culturel à travers l'exposition *Les Angevins et le Canada*, des animations pour petits et grands, et plusieurs soirées thématiques autour de la découverte du pays.

Le Job Dating fera également son retour, en partenariat avec de nombreux acteurs locaux de l'emploi, pour faciliter les rencontres entre candidats et recruteurs.

Enfin, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents ouvrira prochainement ses portes à Chênehutte, offrant un nouvel espace dédié à l'écoute, au jeu et au lien entre parents et jeunes enfants.

Le début d'année sera aussi marqué par un temps fort de la vie démocratique locale : les élections municipales, prévues les 15 et 22 mars 2026.

Autant d'événements et d'initiatives qui illustrent la vitalité de Gennes-Val-de-Loire et la diversité des actions menées au service des habitants.

Nicole Moisy



Étang de Joreau, Gennes

Photo de couverture : Carte de vœux 2026 - © Michel Vincelot.
Conception : Service communication de la commune de Gennes-Val-de-Loire.

Lettre d'information décembre 2025 - avril 2026 Mairie - 19, rue Nationale Les Rosiers-sur-Loire 49350 GENNES-VAL-DE-LOIRE - 02 41 51 80 04 | **Directeur de Publication** Nicole MOISY | **Rédacteurs** Commission Communication et Service Communication **Création et mise en page** Service Communication | **ISSN** n° 2679-65625 (imprimé) et 2777-5038 (en ligne) | **Dépôt légal** à parution | **Impression** Imprimerie Paquereau | **Tirage** 5 000 exemplaires
© Gennes-Val-de-Loire, AdobeStock, Le Jardin des Enfants Qui Sèment, Judo Club des Rosiers, Thomas Vaultier, Michel Vincelot.

VIE MUNICIPALE

QUAND LES ASSOCIATIONS FONT VIBRER GENNES-VAL-DE-LOIRE

Le 6 septembre, le forum des associations a fait battre le cœur de Gennes-Val-de-Loire ! Entre stands colorés, démonstrations sportives, initiations artistiques et échanges passionnés, habitants et bénévoles ont partagé un après-midi convivial et animé. Cet événement a une nouvelle fois mis en lumière la richesse, la diversité et le dynamisme du tissu associatif local.

Merci à toutes les associations présentes !



GRÉZILLE DÉCROCHE LE TROPHÉE DES JEUX INTERVILLAGES !

Le 14 septembre, l'ambiance était à la fête à Gennes-Val-de-Loire pour la 2^e édition des Jeux Intervillages ! Dans un esprit sportif et bon enfant, les équipes des différentes communes déléguées se sont affrontées lors d'épreuves drôles et décalées. Après des rires et une belle dose d'énergie, c'est Grézillé qui a remporté le trophée 2025, sous les applaudissements d'un public conquis et enthousiaste.

QUAND LES ÉCRIVAINS RENCONTRENT LEURS LECTEURS

Le 5 octobre, le Salon des Auteurs a transformé Gennes-Val-de-Loire en véritable carrefour littéraire. Trente-deux écrivains, venus partager leur passion et leurs ouvrages, ont échangé avec un public curieux et chaleureux. Entre dédicaces, discussions et découvertes, cette journée placée sous le signe de la lecture a célébré la créativité et l'amour des mots.



RIRES, CIRQUE ET IMAGINATION : RETOUR SUR LES ATELIERS ITAQUE

Pendant les dernières vacances, les ateliers Itaque ont enchanté les enfants du CP au CM2 ! Cirque, acrobaties, kokedama, cuisine, dessin ou théâtre... chacun a pu s'essayer à de nouvelles disciplines. Entre éclats de rire, découvertes et créativité, ces moments partagés resteront gravés dans les esprits comme une parenthèse joyeuse et pleine d'imagination.

RÉUNION D'INFORMATION CARSAT : UN TEMPS D'ÉCHANGES APPRÉCIÉ

Organisée le 29 septembre à France Services, la réunion d'information animée par la CARSAT a rencontré un bel intérêt. Ce rendez-vous a permis de présenter les démarches liées à la préparation de la retraite et les services proposés par la CARSAT. Les participants ont salué la clarté des explications et la disponibilité des intervenants. Une rencontre utile, fidèle à l'esprit d'accompagnement de France Services.



AIDES POUR L'ACHAT ET L'ENTRETIEN DES VÉLOS



L'Agglomération Saumur Val de Loire soutient la mobilité durable avec deux aides financières : jusqu'à 50 € pour la réparation d'un vélo et jusqu'à 100 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, neuf ou d'occasion.

Ces aides s'adressent aux habitants des 45 communes de l'agglomération, sous conditions de ressources. Les demandes doivent être déposées dans les deux mois suivant l'achat ou la réparation.

Infos et formulaires : www.saumurvaldeloire.fr/se-deplacer-a-velo

MÉMOIRE ET RECUEILLEMENT : RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, sous un ciel bleu et un beau soleil, les jardins de la mairie ont accueilli un moment solennel de mémoire et d'unité. Élus, habitants et de nombreux enfants se sont réunis pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France. Entre dépôts de gerbes et Marseillaise, cette cérémonie empreinte de respect et d'émotion a rappelé l'importance du devoir de mémoire.



JOB DATING : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Fort du succès de la première édition, le Job Dating revient à Gennes-Val-de-Loire ! Organisé avec neuf partenaires locaux (France Services, France Travail, Antenne Information Emploi, Département, Cap emploi, Agglomération Saumur Val de Loire, Néo Mobin, Mission Locale du Saumurois, Ogalo...), cet événement favorise la rencontre entre candidats et employeurs de secteurs variés : services à la personne, bâtiment, espaces verts, hôtellerie-restauration...



Job dating mars 2025

En amont, France Services proposera, avec la Mission Locale et Anjou Numérique, des ateliers CV et lettre de motivation pour aider les jeunes à préparer leurs candidatures. Trois stands sur la mobilité permettront également de découvrir les solutions locales : bus, vélo, train, locations, accompagnement au permis...

France Services mettra à disposition sa salle multimédia et ses outils informatiques pour la mise à jour et l'impression des candidatures, gratuitement et sur ses horaires d'ouverture.

Un rendez-vous incontournable pour booster sa recherche d'emploi et découvrir les ressources locales du territoire !

Plus d'infos : gennesvaldeloire.fr

AU QUOTIDIEN

RECENSEMENT 2026 : PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE COMMUNE

En 2026, Gennes-Val-de-Loire participe au recensement de la population. Du 15 janvier au 14 février, des agents recenseurs viendront à votre rencontre pour collecter des informations essentielles. Votre participation est précieuse : elle permet de mieux comprendre les besoins des habitants, d'adapter les services et infrastructures, et de construire une commune plus proche de ses citoyens. Chaque foyer compte pour façonner l'avenir de Gennes-Val-de-Loire ! Nous vous invitons à vous rendre sur le site gennesvaldeloire.fr afin de découvrir le visage de ces agents recenseurs.



SUBVENTIONS 2026 : PRÉPAREZ VOS DOSSIERS

Les associations de Gennes-Val-de-Loire sont invitées à préparer leurs demandes de subventions pour l'année 2026. La date limite de dépôt des demandes est fixée au samedi 31 janvier 2026. Les dossiers complets sont à déposer en mairie (aux horaires d'ouverture) ou à envoyer par mail à : mairie@gennesvaldeloire.fr

Les documents sont également téléchargeables sur le site de la ville : gennesvaldeloire.fr

FERMETURES DES SERVICES PENDANT LA FIN DE L'ANNÉE

À l'occasion des fêtes de fin d'année, certains services municipaux seront fermés à Gennes-Val-de-Loire.

- Agence Postale de Gennes : fermée le 26 décembre et le 2 janvier
- Mairie de Gennes-Val-de-Loire : fermée le 26 décembre et le 2 janvier
- Mairies déléguées :
 - fermée le 30 décembre pour St-Martin-de-la-Place, St-Georges-des-7-Voies et Grézillé
 - fermée le 26 décembre et le 2 janvier pour Gennes, Chênehutte-Trèves-Cunault et Le Thoureil
- France Services et le CCAS : fermés le 26 décembre et le 2 janvier
- Services enfance, affaires scolaires, ALSH et périscolaires : fermés le 26 décembre et le 2 janvier
- Multi-accueil/RPE : fermés du 25 décembre au 4 janvier
- Services techniques : accueil fermé le 26 décembre et le 2 janvier
- Service urbanisme : fermé le 26 et 31 décembre
- Service communication : fermé le 26 décembre
- Bibliothèques :
 - Gennes : fermée du 24 au 27 décembre et du 31 décembre au 3 janvier
 - St-Martin-de-la-Place : fermée du 18 décembre au 4 janvier
 - Les Rosiers-sur-Loire : fermée du 23 au 28 décembre et du 30 décembre au 4 janvier

Les autres services restent accessibles.



Mairie de Gennes-Val-de-Loire, Les Rosiers-sur-Loire

UN SEUL GUICHET POUR TOUTES VOS QUESTIONS SUR LA PETITE ENFANCE

Quel mode d'accueil choisir pour votre tout-petit ? Comment recruter, déclarer ou rémunérer une assistante maternelle ? Où trouver les informations sur les disponibilités près de chez vous ?

Le Guichet Unique de la Petite Enfance est là pour vous guider ! Point d'entrée unique pour toutes vos démarches, il vous informe, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous accompagne dans vos démarches administratives.

Retrouvez désormais une nouvelle permanence gratuite chaque lundi matin de 9h à 12h30 à France Services Gennes-Val-de-Loire. Un service pratique et accessible à tous les parents du territoire.

Autres permanences : mardi 14h-19h et jeudi 13h30-18h au Relais Petite Enfance, 18 rue du Pressoir aux Moines à Gennes.



Christelle Guichard vous accueille

CONTACT

Christelle Guichard : 06 77 29 93 59
relais-petite-enfance@gennesvaldeloire.fr

S'INFORMER À GENNES-VAL-DE-LOIRE

Pour suivre l'actualité de la commune et rester informé au quotidien, plusieurs supports sont à votre disposition :

■ Site internet

Toutes les informations pratiques, les actualités et les démarches en ligne sont disponibles sur gennesvaldeloire.fr.

■ Facebook

Suivez la page [@Commune de Gennes-Val-de-Loire](https://www.facebook.com/Commune.de.Gennes-Val-de-Loire) pour connaître les infos du quotidien, les événements et les alertes locales.

■ Application mobile

Téléchargeable gratuitement sur l'App Store ou Google Play, elle vous permet d'accéder facilement aux informations et aux services de la commune.

■ Newsletter

Restez informé par mail ! Inscrivez-vous sur gennesvaldeloire.fr pour recevoir régulièrement les actualités municipales.



KYRIELLE SOUTIENT L'ACHAT DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES ET DE COUCHES LAVABLES

Envie de réduire vos déchets tout en faisant des économies ? Kyrielle, le service déchets de Saumur Val de Loire Agglomération, finance 50 % du coût des protections hygiéniques et des couches lavables.

Une aide concrète pour adopter des solutions durables, saines et économiques, tout en limitant l'impact environnemental des produits jetables.

Toutes les informations et le dépôt de demande sur : saumur-aggloproprete.fr



CENTRE-BOURG DE GENNES : UN PROJET QUI AVANCE AVEC LES HABITANTS

Le 19 septembre, la troisième réunion publique sur la requalification du centre-bourg de Gennes s'est tenue à France Services. Élus, partenaires et habitants ont découvert le scénario de synthèse présenté par le maître d'œuvre Résonance : circulation apaisée, valorisation du patrimoine, espaces publics végétalisés et renforcement du cœur commercial autour de la place du 8 Mai. Les échanges ont permis de recueillir les attentes des habitants, notamment sur la sécurité, le marché et la convivialité des lieux.



DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR L'ESGR : UN PROJET DURABLE ET ATTENDU

Face à des vestiaires devenus obsolètes et insalubres, l'Entente Sportive Gennes – Les Rosiers (ESGR) avait exprimé le besoin de disposer d'équipements adaptés pour accueillir joueurs et jeunes sportifs dans de bonnes conditions. Après l'étude de plusieurs solutions, le choix s'est porté sur la construction d'une structure solide, pensée pour durer dans le temps.

Un groupe projet associant les membres du club et la commune a accompagné chaque étape. La Fédération Française de Football a également été consultée afin de respecter les normes réglementaires et permettre l'obtention de subventions.

Les travaux, engagés en octobre 2024, se sont achevés en septembre 2025. Les premiers matchs ont déjà pu se jouer dans ces nouveaux locaux, très appréciés des utilisateurs. L'aménagement de l'accès extérieur est désormais finalisé, il ne reste plus qu'à attendre que la végétation s'épanouisse pour compléter l'ensemble.



UN TERRAIN DE JEU POUR PETITS ET GRANDS À SAINT-GEORGES-DES-7-VOIES

De nouveaux buts de football ont été installés à la Sansonnière à St-Georges-des-Sept-Voies grâce au budget participatif 2025.

Ouverts à tous, petits et grands, ils offrent un lieu convivial pour s'amuser et partager un moment sportif en plein air. Que ce soit pour une partie improvisée entre amis, une séance d'entraînement ou un match en famille, chacun peut venir profiter de cet espace.

Au-delà du sport, ces nouveaux équipements renforcent la vie de village, encouragent les rencontres entre générations et créent un vrai esprit collectif. Une belle illustration de ce que peut apporter la participation citoyenne : des projets simples, utiles et fédérateurs !



LES BREBIS DE THOMAS VAUTHIER : DES ALLIÉES PRÉCIEUSES POUR ENTREtenir LA NATURE À JOREAU

Depuis mi-juin, les brebis de Thomas Vauthier, éleveur local passionné, paissent sur les parcelles communales de Joreau pour la troisième année consécutive. Grâce à un contrat de pâturage signé avec la commune et le Parc Naturel Régional, son troupeau contribue à l'entretien des espaces naturels sensibles de la Réserve Naturelle Régionale.

Le pâturage permet de limiter naturellement la repousse des broussailles et de prévenir les risques d'incendie, tout en favorisant la biodiversité. Une pratique simple et durable, qui profite à tous.

Comme le résume Thomas : « L'été, ces prairies nourrissent mes brebis.

En échange, elles entretiennent gratuitement les terrains communaux. »

À la fin de la saison, le troupeau poursuit sa route vers de nouvelles prairies, en bord de Loire à Chênehutte.



Cie Penichiline L'Envolée Fantastique
© Sterenn, déc.2021

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE : LA MAGIE DE NOËL S'INVITE À GENNES-VAL-DE-LOIRE !

Ven. 20 déc. à Chênehutte-Trèves-Cunault : 16h-18h : ateliers créatifs en famille (lanternes, photophores), maquillage, photo avec le Père Noël, arbre à vœux ; 17h : concert de la chorale *Gospel Sound of Fraise* à la Prieurale de Cunault ; 19h : spectacle lumineux *L'Envolée fantastique* par la Cie Pénichiline. Vin chaud et restauration sur place.

Sam. 21 déc. au Thoureil : dès 15h dans l'ancienne école : présence des Conteurs de Logres, marché d'art et exposition à La Récréation, salon de vins locaux. 18h : déambulation, lumières et feu par *Les Lutins Steampunks* de la Cie Taprobane. Vin chaud et restauration sur place.

Deux après-midi magiques pour petits et grands, au cœur du patrimoine illuminé de Gennes-Val-de-Loire !

LES VŒUX 2026 À GENNES-VAL-DE-LOIRE

Les vœux 2026 de Gennes-Val-de-Loire auront lieu à partir de janvier. Voici le calendrier des rendez-vous dans chaque commune :

- **Dimanche 11 janvier, 11h : salle René Sauleau, Les Rosiers-sur-Loire**
- Samedi 17 janvier, 11h : Grézillé
- Dimanche 18 janvier, 11h : Chênehutte-Trèves-Cunault
- Vendredi 23 janvier, 19h : Saint-Martin-de-la-Place
- Samedi 24 janvier, 11h : Saint-Georges-des-Sept-Voies
- Dimanche 25 janvier, 11h : Le Thoureil

Des moments conviviaux pour bien commencer l'année !



Vœux 2023

VIE MUNICIPALE



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES POUR VOTER

Dates des élections

Les élections municipales se tiendront les :

- 1^{er} tour : dimanche 15 mars 2026
- 2nd tour : dimanche 22 mars 2026

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Date limite d'inscription :

- **vendredi 6 février pour les inscriptions en mairie**
- **mercredi 4 février pour les inscriptions en ligne**

Comment s'inscrire :

1. Vous venez d'arriver sur la commune
 - En ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
 - En mairie de Gennes-Val-de-Loire ou en mairies déléguées
2. Vous avez déménagé sur la commune
 - Informez la mairie de votre nouvelle adresse en présentant un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour plus d'informations, contactez le service élections : 02 41 51 80 04 ou consultez [service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47)

Pour vérifier votre inscription et connaître votre bureau de vote : [service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34852/2?idFicheParent=N47](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34852/2?idFicheParent=N47)

BUREAUX DE VOTE

Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur :

1. Les Rosiers-sur-Loire : Espace les Ponts, 3 rue des Ponts
2. Les Rosiers-sur-Loire : Salle de sport, 1 rue du Pattoué
3. Gennes : Salle André Courtiaud, 5 place de la Liberté
4. Gennes : Château de la Roche, 1 impasse du Château de la Roche
5. Chênehutte-Trèves-Cunault : Salle des Loisirs de Trèves, 1961 chemin de l'étang de Cunault
6. Grézillé : Salle des Tilleuls, 12 place Saint-Hilaire
7. Saint-Georges-des-Sept-Voies : Salle périscolaire, 92 rue de la Sansonnière
8. Saint-Martin-de-la-Place : Mairie déléguée, 4bis rue de la Mairie
9. Le Thoureil : Salle du Vieux Puits, 5 rue de l'église



Espace Les Ponts, Les-Rosiers-sur-Loire

ASSESEURS ET SCRUTATEURS

La commune recherche des assesseurs pour tenir les bureaux de vote et des scrutateurs pour le dépouillement.

Chaque bureau comprend au minimum 3 assesseurs, dont au moins un représentant de l'opposition si elle a présenté une liste.

Les volontaires doivent être inscrits sur les listes électorales.

Candidature : à la mairie ou sur le site internet de la commune début 2026.

BIEN VOTER ET COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU FUTUR CONSEIL MUNICIPAL

Une pièce d'identité obligatoire

Pour voter, il est indispensable de présenter une pièce d'identité avec photo.

Cette règle s'applique à toutes les communes de plus de 1 000 habitants, dont Gennes-Val-de-Loire.

Les documents acceptés sont nombreux : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte Vitale avec photo, ou encore carte d'invalidité.

LES DATES À RETENIR

- Période d'inscription sur les listes électorales : jusqu'au 6 février
- Dates des tours de l'élection municipale : 15 et 22 mars
- Dates limites pour les candidatures d'assesseurs et scrutateurs : vendredi 6 mars



Il est également recommandé de se munir de sa carte d'électeur, afin de faciliter le passage au bureau de vote.

À ne pas oublier !

Sans pièce d'identité valable, il n'est pas possible de voter, même si vous êtes inscrit sur les listes électorales. Pensez à vérifier la date de validité de vos documents avant le scrutin !



À SAVOIR

Le conseil municipal est le cœur de la vie démocratique locale. Ses décisions influencent directement le quotidien des habitants, des projets d'aménagement aux actions sociales ou éducatives.

Un conseil municipal composé de 37 élus

À l'issue des prochaines élections municipales, le conseil municipal de Gennes-Val-de-Loire sera composé de 37 conseillers municipaux.

Ces élus représentent l'ensemble des habitants de la commune et participent, tout au long du mandat, aux décisions locales majeures : finances, urbanisme, services publics, environnement, vie associative, culture, ou encore solidarité.

Le conseil municipal est donc le cœur de la vie démocratique locale : il définit les grandes orientations du territoire et vote les projets qui façonnent le quotidien des habitants.

UN MODE DE SCRUTIN PROPORTIONNEL AVEC UNE « PRIME MAJORITAIRE »

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, comme Gennes-Val-de-Loire, les élections municipales se déroulent au scrutin de liste à deux tours.

Ce mode de scrutin combine deux principes : la proportionnalité (chaque liste obtient un nombre de sièges correspondant à ses résultats) et une prime majoritaire destinée à assurer une majorité stable au sein du conseil.

La liste arrivée en tête reçoit automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. C'est ce qu'on appelle la prime majoritaire. Elle garantit que la liste gagnante dispose d'une majorité suffisante pour gouverner.

Les autres sièges sont ensuite répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Ainsi, même si une liste l'emporte, les autres listes

sont représentées, ce qui permet de faire entendre la diversité des opinions. L'opposition dispose en général d'au moins un tiers des sièges restants, assurant un équilibre démocratique au sein du conseil.

Si une liste obtient la majorité dès le premier tour

Lorsqu'une liste recueille plus de 50 % des voix au premier tour, elle obtient immédiatement la prime majoritaire (soit la moitié des sièges). Les autres sièges sont ensuite répartis proportionnellement entre les listes ayant franchi le seuil de 5 %.

En cas de second tour

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé.

Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages peuvent s'y maintenir.

Les listes ayant entre 5 % et 10 % des voix peuvent, quant à elles, fusionner avec une autre liste pour le second tour.

À l'issue du second tour, les sièges sont répartis selon le même principe : la liste arrivée en tête reçoit la prime majoritaire, et le reste est réparti proportionnellement. Ce système permet de concilier stabilité de la majorité et représentation équitable de l'ensemble des sensibilités exprimées par les électeurs.

L'OPPOSITION AU CONSEIL MUNICIPAL

- Garantir le pluralisme et la diversité d'avis
- Participer aux commissions municipales
- Au moins 1/3 des sièges restants après attribution de la prime majoritaire



● APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES : QUE SE PASSE-T-IL ?

Les élections municipales ne se terminent pas le soir du second tour. Une fois les résultats proclamés, commence une nouvelle étape essentielle de la vie démocratique locale : **la mise en place du conseil municipal et l'élection du maire et des adjoints.**

C'est à ce moment-là que la commune entre officiellement dans un nouveau mandat municipal, pour une durée de six ans.

L'installation du conseil municipal

Quelques jours après le scrutin, le nouveau conseil municipal se réunit pour sa séance d'installation.

La séance, ouverte au public, est présidée par le doyen d'âge jusqu'à l'élection du maire. Un secrétaire de séance est désigné parmi les conseillers.

À SAVOIR

La première séance du conseil doit obligatoirement se tenir entre le vendredi et le dimanche suivant le second tour. Elle marque le début officiel du nouveau mandat municipal.

L'élection du maire

Moment fort de la séance, l'élection du maire désigne le représentant de la commune et le garant de l'action municipale.

Le vote, à bulletin secret, se déroule selon un scrutin majoritaire à trois tours : la majorité absolue est requise aux deux premiers, puis la majorité relative suffit au troisième.

Une fois élu, le maire accepte officiellement la responsabilité confiée par le conseil et les habitants.

À ne pas oublier

Le maire est à la fois le représentant de l'État dans la commune (état civil, élections, sécurité) et le chef de l'administration municipale (gestion du budget, décisions locales, encadrement des services).

L'élection des adjoints

Après le maire, le conseil municipal élit les adjoints qui l'accompagnent dans la mise en œuvre des décisions et la gestion des dossiers communaux. Leur nombre ne peut dépasser 30 % du conseil, soit jusqu'à 10 adjoints pour Gennes-Val-de-Loire. Élus au scrutin de liste, à main levée ou à bulletin secret, ils reçoivent chacun une délégation du maire (urbanisme, finances, culture, environnement, éducation, etc.), selon les priorités du mandat.

À SAVOIR

Les adjoints assistent le maire dans la gestion quotidienne et le remplacent en cas d'absence ou d'empêchement. Leur rôle est essentiel pour assurer la continuité de l'action municipale.

Le fonctionnement du conseil municipal

Une fois installés, le maire, les adjoints et les conseillers forment ensemble le conseil municipal.

C'est cette instance qui délibère sur tous les sujets concernant la commune : vote du budget, projets d'aménagement, politique culturelle ou sociale, partenariats, services à la population, etc.

Le conseil se réunit en moyenne une fois par trimestre, et davantage si l'actualité locale l'exige.

Les séances sont publiques, permettant à chacun de venir écouter les débats et de mieux comprendre le fonctionnement de la vie locale.

À ne pas oublier

Le compte rendu de chaque séance est publié sur le site internet de la commune et affiché en mairie. C'est un moyen simple de suivre l'action des élus et les grandes orientations du mandat.

Un nouveau mandat au service des habitants

L'élection du maire et des adjoints marque le début d'un nouveau cycle de travail collectif. Les élus s'engagent à agir dans l'intérêt général, à représenter l'ensemble des habitants et à faire vivre la démocratie locale.

Leur mission est exigeante et passionnante : pendant six ans, ils auront à concilier les attentes du quotidien avec les grands projets d'avenir pour Gennes-Val-de-Loire.



CULTURE

CAP SUR LE CANADA DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE GENNES-VAL-DE-LOIRE

Du 21 janvier au 28 mars, les bibliothèques de Gennes-Val-de-Loire vous invitent à un véritable voyage au Canada avec l'exposition « Les Angevins et le Canada », proposée par les Archives Départementales du Maine-et-Loire. Cette exposition retrace plus de quatre siècles de liens entre l'Anjou et le Nouveau Monde ; des premiers pionniers comme Jérôme le Royer de la Dauversière, fondateur de Montréal, aux échanges culturels, économiques et universitaires d'aujourd'hui. Découvrez l'histoire des explorateurs, des congrégations religieuses et des voyageurs qui ont marqué le Canada, et plongez dans un patrimoine riche et attachant.



Animations Inde 2025 - Atelier d'éveil sonore



Pour la Nuit de la lecture, le 21 janvier à 20h, laissez-vous transporter par des textes canadiens lors d'une soirée immersive. Les enfants pourront, quant à eux, s'évader avec « L'heure du conte » à la bibliothèque des Rosiers-sur-Loire, les 28 janvier et 25 mars, pour des histoires pleines de fantaisie et de découvertes.

En parallèle, des rencontres thématiques sont organisées : découvrez Vancouver le 6 février et le Québec le 6 mars. Ces rendez-vous permettront d'échanger avec des intervenants, de poser vos questions et d'approfondir vos connaissances sur la culture, les traditions et l'histoire canadienne.

Cette programmation riche et variée s'adresse à tous les publics et offre une occasion unique de s'immerger dans l'univers fascinant du Canada, de rêver, d'apprendre et de partager des moments conviviaux autour de la littérature et de l'histoire. Ne manquez pas ce voyage culturel à portée de main, entre patrimoine, récits et découvertes !

Infos et réservations : 02.41.51.06.12 | bibliotheques.saumurvaldeloire.fr

SOIRÉE « DIS-MOI 10 MOTS » : LA FRANCOPHONIE EN ACTION !

Vendredi 20 mars à 18h, au Centre culturel de St-Martin-de-la-Place, participez à une soirée créative et ludique à l'occasion de la semaine de la francophonie ! Rédigez un plaidoyer ou réalisez une œuvre artistique (dessin, photo, sculpture, capsule vidéo...) en intégrant au moins 6 des 10 mots suivants : Alunir, anticipation, continuum, dystopique, humanoïde, particule, programmer, théorie, transmuter, sidéral.

Tout public, petits et grands, venez partager vos talents, exposer vos créations et célébrer ensemble la richesse et la diversité de la langue française dans une ambiance conviviale et stimulante.



«Dis-moi 10 mots» - édition 2022

SOLIDARITÉ

LES ATELIERS NUMÉRIQUES DE FRANCE SERVICES

France Services Gennes-Val-de-Loire, en partenariat avec Anjou Numérique, propose depuis la rentrée les « ateliers du mercredi » (un mercredi par mois, de 10h à 12h), animés par un conseiller numérique. Gratuits et ouverts à tous sur inscription, ces ateliers offrent l'occasion d'aborder chaque mois un nouveau thème autour du numérique, dans une ambiance conviviale.

Une belle manière d'apprendre, d'échanger et de progresser ensemble dans le monde numérique !



Les prochains rendez-vous :

- 14/01 : organiser ses trajets (Google Maps, Waze) et faire le point sur les applis ;
- 11/02 : découverte des réseaux sociaux ;
- 11/03 : FranceConnect et compte retraite ;
- 8/04 : découverte de l'intelligence artificielle.
- 6/05 & 10/06 les thèmes seront définis avec les participants

CONTACT & INSCRIPTION

France Services | 2 Place de l'Étoile, Gennes
49350 Gennes-Val-de-Loire
02 52 21 07 02
franceservices@gennesvaldeloire.fr

BANQUE ALIMENTAIRE : INSCRIPTIONS 2026

Les distributions de la Banque Alimentaire reprennent le 19 mars 2026 ! Elles auront lieu un jeudi sur deux, de mars à novembre, les jeudis de 14h à 15h à France Services, Gennes. Les inscriptions seront ouvertes à compter de fin février, auprès du CCAS qui pourra vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches.

Contact : CCAS | 02 41 51 99 79 | ccas@gennesvaldeloire.fr



NÉO MOBILIN : DES ATELIERS MOBILITÉ À GENNES-VAL-DE-LOIRE



À Gennes-Val-de-Loire, AFODIL et Néo Mobin proposent des ateliers mobilité pour tous ceux qui rencontrent des difficultés pour se déplacer et accéder à l'emploi. Informations pratiques, diagnostics personnalisés et exercices concrets permettent d'établir un plan d'action adapté à chacun. Ce dispositif favorise l'autonomie, simplifie les déplacements du quotidien et accompagne les participants vers de nouvelles opportunités professionnelles. Venez tester, apprendre et repartez avec des solutions concrètes !

Plus d'infos : franceservices@gennesvaldeloire.fr

ENFANCE

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS : UN NOUVEL ESPACE POUR GRANDIR ENSEMBLE

À Gennes-Val-de-Loire, le projet de Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) avance à grands pas ! Ouverture prévue début 2026, au 21 rue Jean-François Bodin à Chênehutte. Gratuit, anonyme et sans inscription, ce lieu offrira aux enfants de moins de 6 ans et à leurs parents un espace pour jouer, échanger et s'épanouir.

Un lieu pour tisser du lien

Ni crèche ni centre de loisirs, le LAEP sera un espace de rencontre et d'écoute, où les enfants découvrent la vie en groupe et les parents trouvent un moment de partage et de soutien.



Un questionnaire a été diffusé à l'automne pour recueillir les attentes des familles et bâtir un lieu qui leur ressemble.

PRÉPAREZ LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

La campagne d'inscription pour la rentrée 2026-2027 se déroulera du 9 mars au 10 avril 2026. Vous pouvez préparer votre dossier à l'avance, mais le dépôt ne sera possible que pendant cette période.

Retirez le dossier auprès du service enfance et déposez-le avec les pièces obligatoires (du 09/03 au 10/04), vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec le/la directeur.trice de l'école. Une fois votre dossier traité, vous recevrez vos identifiants pour le Kiosque Famille et pourrez réserver toutes les activités facilement.

Service enfance : 2 place de l'Etoile, Gennes
| 02.41.51.74.00 | service.enfance@gennesvaldeloire.fr

GENNES-VAL-DE-LOIRE C'EST :

- 7 écoles publiques
- 2 écoles privées
- 652 élèves ont fait leur rentrée le 1^{er}/09 dont 71 enfants ont fait leur 1^{re} rentrée en petite section.

ALSH ET PÉRISCOLAIRE : UN VOYAGE DANS LE TEMPS

À Gennes-Val-de-Loire, l'accueil de loisirs (ALSH) et le périscolaire partagent une thématique commune : *La machine à remonter le temps*, qui guide l'ensemble des activités proposées aux enfants, matin, midi et soir. Cette cohérence renforce le lien entre les différents temps d'accueil et permet aux enfants de vivre une continuité ludique et pédagogique tout au long de la semaine.

Les temps forts de l'année sont :

Septembre – octobre : Dinosaures
Vacances Toussaint : Cro-Magnons
Novembre – décembre : Vikings
Vacances Noël : Royaume égyptien
Janvier – février : Esprit Romain
Vacances hiver : Grèce
Mars – avril : Cœurs chevaleresques
Vacances Pâques : Moussaillons
Mai – juin : Têtes couronnées
Juillet : Voyage dans le présent
Août : Voyage dans le futur.

Grâce à cette approche, chaque enfant peut prolonger ses découvertes et ses apprentissages dans un cadre ludique et adapté à son âge !

ASSOCIATIONS

JUDO CLUB DES ROSIERS : 30 ANS DE PASSION ET DE PARTAGE

Depuis plus de 30 ans, le Judo Club des Rosiers-sur-Loire fait vivre la passion des arts martiaux avec le judo, le ju-jitsu (self-défense) et le taïso (gym), ouverts à tous les âges et niveaux. Les membres partagent des valeurs de respect, de persévérance et de maîtrise de soi.

Ici, on apprend, on rit, on progresse ensemble !

Philippe Chabosseau, professeur, ceinture noire 5^e dan et arbitre officiel, transmet son expérience aux jeunes, épaulé par des talents prometteurs comme Thomas et Bastien (17 ans et bientôt ceinture noire !). Avec un encadrement expert et bienveillant, chacun trouve sa place, progresse et s'épanouit.

Que tu sois débutant ou confirmé, viens découvrir un sport complet, te dépasser et partager des moments d'amitié et de convivialité au sein d'un club passionné et accueillant !



Contact :
Yolande DUBÉ - yolande.dube@wanadoo.fr
06.76.82.76.35
judo-club-les-rosiers-sur-loire.ffjudo.com

LES ENFANTS QUI SÈMENT : UN JARDIN PÉDAGOGIQUE OUVERT À TOUS !

Depuis 2021, l'association *Les enfants qui sèment* fait vivre à Gennes un jardin pédagogique intergénérationnel où petits et grands peuvent jardiner, observer la nature et partager des moments conviviaux. Ici, on cultive bien plus que des légumes et des herbes aromatiques : on cultive le lien social, la curiosité et le respect de la biodiversité.

Le jardin est organisé en plusieurs zones : potager, verger, mare, aromatiques, zone sauvage pour accueillir la faune locale et un espace zen pour se détendre. Classé LPO, il accueille des ateliers animés par l'association et ses partenaires, et il est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, permettant aux résidents de l'EHPAD Saint Vétérin de profiter du lieu.

Les écoles de Gennes ont leurs propres parcelles, et le RPE y a installé l'arbre à tétines, un saule pleureur qui accompagne les enfants dans le sevrage de leur tétine. Chaque année, le jardin accueille également des jeunes d'Unis-Cité pour des projets concrets : l'an dernier, ils ont construit un hôtel à insectes.

Les habitants peuvent venir librement profiter de ce lieu

de Nature, dans le respect des règles affichées à l'entrée, ou alors s'impliquer davantage dans la vie associative et venir jardiner avec les adhérents les mercredis et samedis.

L'association participe à des forums et rendez-vous réguliers avec d'autres associations du territoire, et prépare déjà ses portes ouvertes 2026 : le samedi 30 mai après-midi, le jardin accueillera intervenants extérieurs, ateliers ludiques et associations partenaires.

Adhésion : 10 € par foyer

Séances de jardinage : mercredi (15h-17h en hiver / 16h-18h en été) et samedi (10h-12h)

Lieu : Jardin pédagogique Chemin du Mardron – Gennes

Contact : jardin.gennes@gmail.com



BRÈVE

WORLD SKILLS* 2025 : BASTIEN CHALUMEAU, LAURÉAT ET ARTISAN INSPIRANT

Sous les projecteurs du Parc Chanot à Marseille, Bastien Chalumeau a brillé lors des WorldSkills* 2025. Ébéniste et salarié de L'Atelier des Essences à Gennes-Val-de-Loire, il a décroché la médaille de bronze, montrant un savoir-faire précis et une créativité hors pair. Formé à la CMA des Pays de la Loire, Bastien devient un exemple pour tous les jeunes artisans : persévérance, passion et maîtrise technique font de lui un véritable ambassadeur des métiers de l'artisanat. Une réussite qui fait rayonner l'excellence artisanale bien au-delà de notre territoire et inspire la nouvelle génération.

Bravo Bastien !

* WorldSkills : compétition internationale des métiers ouverte aux jeunes professionnels de moins de 23 ans, en activité ou en formation (anciennement Olympiades des métiers).



B. Chalumeau ©CMA

TRIBUNE

Selon l'article L.2121-27-1 du Code général des Collectivités territoriales : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal. »

« Pas d'écoute », voilà comment se résume ce mandat qui se termine !

« Pas d'écoute » qui met à mal la raison d'être des élus de la majorité : démission d'adjoints, pas de dialogue

« Pas d'écoute » qui met à mal le travail des agents non suivis, non encouragés

« Pas d'écoute » qui met à mal la population non considérée

Alors que ce mandat s'achève dans un contexte local et national difficile on constate combien le système est arrivé à bout de souffle.

La démocratie repose sur la diversité des voix, participer au vote en mars 2026 c'est prendre part à la construction d'un avenir choisi pour notre commune.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de très belles fêtes et nos meilleurs vœux pour 2026

DÉCEMBRE

20 DÉC. | BAL DE NOËL – SPÉCIAL TÉLÉTHON

20h30, salle Michel Bonvalet, Grézillé
Grézillé Loisirs
assogrezilleloisirs@gmail.com
06.87.25.29.24

20 & 21 DÉC. | MISE EN LUMIÈRES DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRES

Chênehutte-Trèves-Cunault - Le Thoureil
Retrouvez toutes les infos en page 9.

22 DÉC. | SPECTACLE JEUNE PUBLIC

15h, salle de Trèves, Chênehutte-Trèves-Cunault
Courants d'Loire
courantsdloire@orange.fr 06.47.61.02.15

JANVIER

11 JAN. | CÉRÉMONIE DES VŒUX – GENNES-VAL-DE-LOIRE

11h, salle R. Sauleau, Les Rosiers-sur-Loire
Commune de Gennes-Val-de-Loire
mairie@gennesvaldeloire.fr
02.41.51.80.04

Retrouvez les dates et horaires de toutes les cérémonies des vœux 2026 en page 9.

14 JAN. | MATINÉE CRÉATIVE – CINÉMA D'ANIMATION

10h à 12h, Château de la Roche, Gennes
La Source Garouste Ligérienne
eloise.suteau@lasourcegarouste.fr
06.08.81.72.02

17 JAN. | REPAS FOUÉES ET BAL FOLK

19h, salle A. Courtiaud, Gennes
APEL de Grézillé
grezille-sacrecoeur.fr
06.75.07.65.10

FÉVRIER

7 FÉV. | CONCERT – INFLUENCES ORIENTALES

20h30, Espace Les Ponts
Les Rosiers-sur-Loire
Courants d'Loire
courantsdloire@orange.fr
06.47.61.02.15

9 FÉV. | CONSEIL MUNICIPAL

19h, Salle de la Sansonnière
St-Georges-des-Sept-Voies
Commune de Gennes-Val-de-Loire
mairie@gennesvaldeloire.fr
02.41.51.80.04

14 FÉV. | BANQUET DE LA TRUITE GENNOISE

12h, salle A. Courtiaud, Gennes
La Truite Gennoise

DU 14 AU 22 FÉV. | EXPOSITION PHOTOS JC GAUTIER

Espace Les Ponts, Les Rosiers-sur-Loire
Courants d'Loire
courantsdloire@orange.fr
06.47.61.02.15

16 FÉV. | SPECTACLE JEUNE PUBLIC ARRÊTE DE GRANDIR

9h30 et 10h30, Espace Les Ponts, Les Rosiers-sur-Loire
Courants d'Loire
courantsdloire@orange.fr
06.47.61.02.15

16 ET 17 FÉV. | ATELIER CRÉATIF - CINÉMA D'ANIMATION

10h30 à 16h, Château de la Roche, Gennes
La Source Garouste Ligérienne
eloise.suteau@lasourcegarouste.fr
06.08.81.72.02

MARS

7 MARS | SOIRÉE ANTILLAISE

Salle de la Sansonnière
St-Georges-des-Sept-Voies
Association Communale des Loisirs de St-Georges-des-Sept-Voies
acl49350@gmail.com
06.50.49.22.21

7 MARS | CONCOURS DE BELOTE

19h30, salle A. Courtiaud, Gennes
Gennes Pétanque
beapascalb@orange.fr

8 MARS | LOTO

14h, salle A. Courtiaud, Gennes
Gennes Pétanque
beapascalb@orange.fr

9 MARS | COLLECTE DE SANG

16h à 19h30, salle A. Courtiaud, Gennes
EFS et Les donateurs de sang bénévole de Gennes
<https://dondesang.efs.sante.fr/>
02.41.72.44.44

14 MARS | OUVERTURE DE LA TRUITE

8h, Moulin de Sarré, Gennes
La Truite Gennoise

18 MARS | MATINÉE CRÉATIVE - PHOTOGRAPHIE NATURE

10h à 12h, Château de la Roche, Gennes
La Source Garouste Ligérienne
eloise.suteau@lasourcegarouste.fr
06.08.81.72.02

22 ET 23 MARS | MARCHÉ DE PRINTEMPS

11 av. des Cadets de Saumur, Gennes
CFP Le Verger
cfp.gennes@mfr.asso.fr
02.41.38.07.30

27 MARS | CARNAVAL – ÉCOLE ANJA SCHAUL

18h, place du Mail, Les Rosiers-sur-Loire
Amicale de l'école des Rosiers-sur-Loire
amicaledelecoledesrosiers@gmail.com
06.13.70.78.45

28 MARS | CARNAVAL – ÉCOLE JULES VERNE

14h30 à 19h, salle A. Courtiaud, Gennes
Amicale Laïque de l'école Jules Verne
amicalegennes49@gmail.com
06.87.25.29.24

AVRIL

4 AVR. | CHASSE AUX OEUFS

15h à 17h, Parc du Château de la Roche, Gennes
Amicale Laïque de l'école Jules Verne
amicalegennes49@gmail.com

DU 10 AU 12 AVR. | RÉSIDENCE AFRICAINE – 2^E ÉDITION

Espace Les Ponts, Les Rosiers-sur-Loire
Courants d'Loire
courantsdloire@orange.fr
06.47.61.02.15

12 AVR. | CONCERT DE L'ENSEMBLE GABRIEL

16h à 18h, église Notre-Dame
Les Rosiers-sur-Loire
Les Amis de l'orgue des Rosiers
amis-orgue@orange.fr
06.81.50.23.47

13 AVR. | SPECTACLE JEUNE PUBLIC

16h, Espace Les Ponts
Les Rosiers-sur-Loire
Courants d'Loire
courantsdloire@orange.fr
06.47.61.02.15

13 ET 14 AVR. | MATINÉE CRÉATIVE - PHOTOGRAPHIE NATURE

10h30 à 16h, Château de la Roche, Gennes
La Source Garouste Ligérienne
eloise.suteau@lasourcegarouste.fr
06.08.81.72.02

18 ET 19 AVR. | VILLAGE À CROQUER

Centre bourg des Rosiers-sur-Loire
Courants d'Loire
courantsdloire@orange.fr
06.83.79.44.25

MARDI 3 MARS 
14H - 18H



SALLE
ANDRÉ
COURTIAUD



JOB
DATING #2

Salle André Courtiaud - 5 place de la Liberté, 49350 GENNES
INFOS : 02 52 21 07 02 | franceservices@gennesvaldeloire.fr

Gennes
VAL de LOIRE

